

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

13 SEPTEMBRE 2021

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire tenue par le Conseil de la municipalité de Grosses-Roches le 13 septembre 2021 à 19 h 30 à la salle des délibérations du 159, rue Mgr Ross à Grosses-Roches.

Présences :

Madame Victoire Marin, mairesse
Monsieur Dominique Ouellet, conseiller au siège # 1
Monsieur Sylvain Tremblay, conseiller au siège # 2
Madame Sonia Bérubé, conseillère au siège # 3
Monsieur Serge Leblanc, conseiller au siège # 4
Madame Nicole Côté, conseillère au siège # 5
Monsieur Carol Fournier, conseiller au siège # 6

Les membres présents forment quorum. La séance est tenue sous la présidence de madame Victoire Marin, mairesse. La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Linda Imbeault est aussi présente.

Deux (2) personnes assistent aux délibérations du Conseil.

OUVERTURE

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

Assemblée ordinaire du 13 septembre 2021

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption des procès-verbaux;
4. Administration générale;
 - 4.1 Approbation des comptes à payer et des chèques émis;
 - 4.2 Autorisation de paiement facture Excavation Émilien Simard au montant de 10 330.50 \$ \$ pour travaux route du Petit-Canada;
 - 4.3 Affectation du solde disponible du règlement d'emprunt # 269 pour l'assainissement des eaux usées au service de la dette;
5. Résolution pour fixer la rémunération payable lors d'élections et de référendums municipaux;
6. Dépôt du rapport sur l'économie de l'eau potable;
7. Suivi de dossier entretien des routes;
8. Suivi de dossier programmation # 2 TECQ mandat ingénieur;
9. VARIA

10. Correspondance (voir pièces jointes s'il y a lieu)

11. Période de questions

12. Levée de l'assemblée

2021-09-123 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance de l'ordre du jour de la séance 13 septembre 2021;

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE soit adopté l'ordre du jour de la présente séance tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification si tous les membres du Conseil sont présents et renoncent à la documentation 72 heures à l'avance.

ADOPTÉE

2021-09-124 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 AOÛT 2021

Considérant que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 août 2021;

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 août 2021.

ADOPTÉE

2021-09-125 APPROBATION DES MONTANTS PAYÉS ET À PAYER POUR LA PÉRIODE 17 AOÛT AU 13 SEPTEMBRE 2021

IL EST PROPOSÉ PAR : SERGE LEBLANC

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE les paiements des comptes inscrits au registre des chèques pour le compte courant pour la période du 17 août au 13 septembre 2021, pour un montant 42,911.24 \$ numérotés consécutivement de 3741 à 3759 pour les chèques de payes et de 6017 à 6051 pour les chèques courants inclusivement sont approuvés.

ADOPTÉE

2021-09-126 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE – EXCAVATION ÉMILIEN SIMARD – TRAVAUX ROUTE DU PETIT-CANADA – FACTURE # 607227

IL EST PROPOSÉ PAR : CAROL FOURNIER

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- Excavation Émilien Simard facture # 607227 – 10 330.50 \$ plus taxes
Travaux route Petit-Canada

Cette facture sera remboursée avec les montants réservés dans « fonds entretien voies publiques ».

ADOPTÉE

**2021-09-127 AFFECTATION DU SOLDE DISPONIBLE DU RÈGLEMENT
D'EMPRUNT # 269**

Considérant que la municipalité a un solde disponible du règlement d'emprunt numéro 269 fermé au montant de 47 574.06 \$;

Considérant que la municipalité doit procéder à un refinancement le 13 décembre 2021;

Considérant que la municipalité peut utiliser ce solde pour une réduction du solde de l'emprunt lors de son refinancement;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : NICOLE CÔTÉ

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal affecte le solde disponible du règlement d'emprunt numéro 269 fermé au montant de 47 574.06 \$ au refinancement d'un montant de 449 800 \$ relatif à un emprunt échéant le 13 décembre 2021.

ADOPTÉE

**2021-09-128 FIXER LA RÉMUNÉRATION PAYABLE LORS D'ÉLECTIONS ET
DE RÉFÉRENDUMS**

Considérant qu'il y aura des élections municipales le 7 novembre prochain;

Considérant qu'il y a lieu de fixer la rémunération payable lors d'élections et de référendums;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal fixe la rémunération selon le Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux - Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.
(chapitre E-2.2, a. 580).

Les montants prévus au règlement ont été indexés pour l'exercice financier de 2021 selon l'avis publié à la Partie 1 de la Gazette officielle du Québec le 19 décembre 2020, page 925. (a. 1 à 3, 23 à 25, 30, 31).

ADOPTÉE

DÉPÔT DU RAPPORT 2020 SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE

Le Conseil municipal prend acte du dépôt dudit rapport.

2021-09-129 MANDAT SERVICE DE GÉNIE FQM – PROJET RÉPARATION COUDUITES ET PAVAGE RUE MGR ROSS – TECQ

Considérant que la programmation de travaux # 2 dans la TECQ a été approuvée le 15 juillet 2021;

Considérant qu'il faut mandater une firme de génie pour la réalisation de plans, devis, analyses et surveillance;

Considérant que la Fédération Québécoise des municipalités service de génie a fait une proposition d'honoraires pour ces travaux au montant de 38 099.40 \$

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : SERGE LEBLANC

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal mandate la firme de génie de la FQM pour les services suivants selon l'estimation de M. Marc Lussier, ingénieur en date du 7 septembre 2021:

Description	
Analyse préliminaire	799.36 \$
Relevé d'arpentage	1 354.08 \$
Équipement d'arpentage	660.00 \$
Conception	2 393.08 \$
Mise en plan	7 516.00 \$
Devis	5 995.20 \$
Surveillance de bureau	5 995.20 \$
Surveillance de chantier	8 419.20 \$
Total (excluant les taxes)	33 137.12 \$

QUE le Conseil municipal exige que les plans, devis et autres pour aller en appel d'offres soient terminés au plus tard le 1 février 2022 afin que la municipalité puisse aller en appel d'offres et commencer les travaux au printemps 2022.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Début : 19h40 Fin : 19h45

2021-09-130 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes).

De lever la présente assemblée, il était 19h46.

ADOPTÉE

La présidente d'assemblée et mairesse
Victoire Marin

La directrice générale et secrétaire-trésorière
Linda Imbeault

Approbation des résolutions

Je, Victoire Marin, mairesse de la Municipalité de Grosses-Roches, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire/extraordinaire, du 13 septembre 2021, à 19 h 30.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes :

_____.

Victoire Marin, mairesse

Date